



14, passage Dubail 75010 PARIS
T. +33 (0)1 40 36 41 46
contact@plateforme-palestine.org
www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :
Monsieur Jean-Marc Ayrault
Ministère des Affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75 351 Paris

Paris, le 9 novembre 2016

Objet : B'Tselem et les ONG israéliennes menacées

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons porter à votre attention le cas des défenseurs des droits de l'Homme en Israël, qui font face à de multiples pressions et entraves. Hagai El-Ad, Directeur de l'ONG israélienne B'Tselem (Centre israélien d'information sur les droits de l'Homme dans les Territoires occupés) a été tout particulièrement ciblé ces dernières semaines.

Le 13 octobre 2016, s'adressant au Conseil de sécurité des Nations unies lors d'une réunion sur les colonies israéliennes, il a dénoncé avec courage et éloquence l'occupation israélienne et son impact sur la vie quotidienne des Palestiniens.

Il a démontré l'institutionnalisation de l'occupation, de la colonisation et des violations qui l'accompagnent, toujours rendues « légales » par le gouvernement israélien. Hagai El-Ad a également dénoncé une impunité institutionnalisée : *« le quart des 740 plaintes déposées par B'Tselem depuis 2000 n'a mené à aucune ouverture d'enquête ; la moitié des cas ont été clos et seulement 25 cas ont conduit à des inculpations ».*

Il a appelé la communauté internationale à réagir, une responsabilité qui incombe effectivement à tous les Etats membres des Nations unies en vertu de la Charte des Nations unies et du droit international.

En réponse à son discours, les dirigeants israéliens ont immédiatement menacé H. El-Ad et B'Tselem. Le Premier ministre B. Netanyahu a annoncé son intention d'interdire à l'ONG d'accueillir des volontaires en service civique, tandis que le député du Likoud David Bitan a recommandé la déchéance de citoyenneté pour Hagai El-Ad.

Ces menaces s'inscrivent dans une stratégie israélienne de graves entraves aux activités des ONG israéliennes et d'importantes campagnes de délégitimation. Depuis l'adoption de la « loi sur la transparence » le 12 juillet dernier, toutes les ONG israéliennes qui reçoivent des financements de gouvernements étrangers sont visées, qualifiées d'« agents de l'étranger ». Nombre de nos partenaires sont concernés : Breaking the Silence, Sadaka-Reut, Israel Social TV, Baladna, Zochrot etc.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine exprime sa profonde préoccupation ainsi que son soutien à toutes les ONG israéliennes qui subissent de telles pressions et dont l'existence demeure primordiale.

Nous demandons votre intervention, Monsieur le Ministre, auprès des autorités israéliennes afin qu'elles cessent leurs menaces et intimidations et mesures attentatoires aux libertés et droits fondamentaux à l'encontre des ONG opposées à l'occupation et de leurs membres.

Nous demandons également, comme cela a été le cas aux Etats-Unis ou au sein de la Commission européenne, un soutien public des autorités françaises à Hagai El-Ad et son ONG B'Tselem, qui fournit un travail remarquable de documentation, d'aide juridique et de plaidoyer en faveur des droits des Palestiniens.

Dans l'attente de la suite que vous donnerez à notre sollicitation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Claude Léostic, Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine